



Fédération des aînés et des retraités  
francophones de l'Ontario

26 janvier 2022

M. Ernie Hardeman  
Président  
Comité permanent des finances et des affaires économiques  
Assemblée législative de l'Ontario, bureau 271  
Queen's Park  
Toronto ON M7A 1A8

**Objet : Mémoire remis dans le cadre des consultations prébudgétaires du Comité permanent des finances et des affaires économiques de l'Ontario en vue du budget 2022**

Monsieur le Président,

Au nom de la **Fédération des aînés et retraités francophones de l'Ontario** (FARFO), nous voulons soumettre ce mémoire dans le cadre des consultations prébudgétaires 2022 de votre comité. Le prochain budget provincial est une belle occasion de répondre aux aspirations et aux attentes de la communauté aînée et retraitée francophone de l'Ontario.

La FARFO a été créée en 1978 et est le porte-parole des personnes aînées et retraitées francophones de l'Ontario. Elle dénombre environ 200 000 francophones de 50 ans et plus. La FARFO regroupe des membres individuels, des centres de vie active et des clubs sociaux pour personnes âgées. Il est à noter que la population francophone est en moyenne quatre (4) ans plus âgée que la population ontarienne en général.

Selon un court sondage distribué par l'AFO à la communauté franco-ontarienne en septembre dernier, une amélioration importante de l'accès à des soins de santé et de longue durée en français est l'une des deux grandes priorités de notre communauté.

Depuis de nombreuses années, nous avons remarqué de grandes lacunes dans les services de soutien à domicile et en milieu communautaire et dans le système des soins de longue durée en Ontario. Ces lacunes participent à la création de la médecine de corridors. En mars 2020, la pandémie de la COVID-19 a causé des douleurs et des souffrances inimaginables à des milliers de résidentes et résidents, aux familles et aux proches aidants ainsi qu'au personnel qui prodigue des soins au quotidien. Que ce soit en foyers de soins de longue durée ou dans les services à domicile, nous constatons maintenant une pénurie de ressources humaines qui affectent la prestation de soins de qualité.

En septembre 2019, la FARFO, conjointement avec l'Assemblée de la Francophonie de l'Ontario (AFO), a publié un [Livre blanc sur le vieillissement en Ontario](#) contenant cinq (5) grandes recommandations pour améliorer la qualité de vie des personnes âgées et retraitées. Ces recommandations nous servent de feuille de route et appuient nos recommandations.

D'entrée de jeu, nous tenons à vous faire part que nous appuyons entièrement les recommandations de l'AFO dans son [mémoire](#) déposé dans le cadre des consultations prébudgétaires en vue du budget 2022 et en particulier celles-ci :

**Recommandation 5 du Mémoire de l'AFO :** Que le ministère de la Santé mette en œuvre des actions concrètes pour que la variable linguistique soit intégrée à la carte-santé dans les plus brefs délais.

**Recommandation 6 du Mémoire de l'AFO :** Que les ministères de la Santé et des Soins de longue durée mettent en œuvre les recommandations de la Commission touchant les foyers de soins de longue durée.

Chez les francophones, une partie importante des personnes âgées perdent souvent leur faculté à communiquer dans leur deuxième langue — fréquemment l'anglais, pour toutes sortes de raisons souvent liées à la santé. On peut s'imaginer facilement la grande anxiété et l'incompréhension vécues par une personne ayant des soins à domicile, en milieu hospitalier ou dans un foyer de soins de longue durée ne comprenant pas la langue qui lui est parlée par le personnel et les professionnel.le.s de la santé. Plusieurs études en rapport avec les soins de longue durée ont démontré qu'une communication dans la langue du patient apporte des bienfaits physiques et cognitifs tels que la réduction du sentiment d'isolement, des taux de dépression, du nombre de chutes et d'hospitalisations. Sans compter que cela contribue à créer un sentiment de véritable chez-soi.

## 1. Continuum de services en français

Les personnes âgées nous disent qu'elles veulent demeurer chez elles le plus longtemps possible. Depuis le début de la pandémie, le grand nombre de décès dans les foyers de soins de longue durée à domicile et la perte de leurs droits ont augmenté le souhait de vieillir chez soi.

Nous croyons à l'importance d'investir davantage dans la création d'un système simplifié de soutien à domicile et en milieu communautaire qui soit redevable et réponde aux besoins des personnes tout au long de leur vie. Nous voulons un système qui prend en considération l'accès et la prestation de services en français partout en Ontario.

Le grand nombre de fournisseurs de services ajoute une complexité au système. Nous voulons un système facile d'accès qui permettrait une meilleure coordination et un dossier santé pour ne pas avoir à répéter notre histoire à différentes personnes. Dans le système actuel, l'offre de services en français est très inégale, allant d'excellent dans certaines agences à aucun service dans d'autres.

**Recommandation 1 : que le ministère de la Santé investisse davantage dans le continuum de services de soutien à domicile et en milieu communautaire pour prioriser le maintien des personnes âgées et retraitées dans leur domicile comprenant le maintien de leurs capacités fonctionnelles et une gamme complète de services incluant les soins, l'aide à la vie autonome, les services de soutien personnel, domestique et communautaire et la sécurité alimentaire, le tout offert en français.**

**Recommandation 2 : que le ministère de la Santé et le ministère des Affaires francophones s'assurent que la réforme des services de soutien à domicile et en milieu communautaire appuie la création d'organismes francophones ou formellement désignés bilingues pour l'offre du continuum de services à domicile en français.**

**Les personnes âgées veulent avoir des alternatives d'hébergement abordables aux soins de longue durée ou aux maisons de retraite privées souvent à coût prohibitif.** La solitude, les difficultés d'effectuer les tâches de la vie quotidienne ou les problématiques de santé amènent les gens à chercher d'autres solutions pour continuer à vivre dans leur communauté.

Nous encourageons le gouvernement à mettre en place un réseau de modèles d'hébergement avec soutien comme alternative valable et abordable pour prévenir et retarder l'institutionnalisation. Durant les années 80 et 90, l'Ontario a entrepris un processus de désinstitutionnalisation des personnes vivant avec un handicap physique ou de développement, elles qui étaient hébergées dans d'énormes institutions. On jugeait à l'époque que ce n'était pas une vie normale et ça réduisait leur qualité de vie. Pour accueillir et desservir toutes ces personnes, on a créé un réseau de foyers de groupes, d'appartements avec soutien et de milieux familiaux. Pourquoi ne pourrions-nous pas faire la même chose pour les personnes âgées ?

Des maisons de groupe pourraient aussi être spécialisées. Par exemple, on pourrait avoir certaines maisons dédiées aux personnes en début de démence. De cette façon, elles pourraient vivre une vie la plus normale possible et retarder l'institutionnalisation.

Ce réseau pourrait comprendre :

- Des appartements avec accès à des services d'aide à la vie autonome (par exemple, le modèle Vieillir chez soi) ;
- Des maisons de groupe où 8 à 15 personnes ayant chacun leur chambre et salle de bain pourraient vivre ensemble ;
- Créer des organismes ayant le mandat d'aider les personnes âgées ayant une maison et vivant seules à trouver des gens (ex. : étudiants) pour partager leur maison en toute

sécurité. De cette façon, le gouvernement n'a pas besoin de construire de nouvelles infrastructures et les aînées peuvent conserver leur propriété. Ça peut aussi donner une opportunité de logement additionnel pour des personnes plus jeunes.

**Recommandation 3 : que le ministère de la Santé, le ministère des Services aux aînés et de l'Accessibilité et le ministère des Affaires municipales et du Logement créent un fonds d'acquisition ou de rénovation pour permettre à des groupes communautaires d'avoir accès à du capital pour exploiter des maisons en hébergement partagé, ériger des appartements abordables avec services de soutien et financer des organismes responsables d'appuyer le jumelage de personnes compatibles dans leurs maisons.**

## **2. Promotion d'un vieillissement positif et réduction de la vulnérabilité**

Les personnes âgées et retraitées n'ont pas toutes besoin de services ou de soins à domicile. La majorité d'entre elles sont capables de subvenir à leur besoin. Cependant, il faut encourager le maintien de leur mieux-être et promouvoir une vie active et productive. Le gouvernement devrait prendre des actions pour prévenir l'isolement social et appuyer les populations les plus à risque, telles que les groupes multiculturels, les personnes nouvellement arrivées, la communauté LGBTQIA+, les personnes âgées vivant de l'insécurité financière.

Il existe à plusieurs endroits des clubs sociaux pour aînés, des centres de vie active et des organismes pour retraités actifs. Ces regroupements d'aînés planifient et organisent des activités sociales, récréatives, culturelles et informatives pour répondre aux besoins de leurs membres. Il existe très peu de sources de financement pour ces groupes. Le Programme des centres de vie active du ministère des Services aux aînés et de l'Accessibilité exige une contribution des municipalités pour le financement des centres. Ceci est souvent problématique pour la majorité des organismes francophones dans plusieurs municipalités.

La FARFO aimerait avoir la capacité d'augmenter son action auprès des populations francophones les plus à risque, par exemple la communauté LGBTQ+, les nouveaux arrivants et les aînés vivant en situation de pauvreté et prévoir une adaptation aux changements dynamiques de cette population en pleine évolution.

**Recommandation 4 : que le ministère des Services aux aînés et de l'Accessibilité augmente le financement servant à appuyer les groupes vulnérables au niveau des activités sociales, récréatives et culturelles.**

Je vous remercie pour l'attention que vous porterez à ce mémoire. Si vous souhaitez obtenir de plus amples renseignements ou si vous avez des questions ou des commentaires, je vous invite à contacter le directeur général de la FARFO Michel Tremblay par courriel à [dg@farfo.ca](mailto:dg@farfo.ca). Veuillez recevoir, monsieur le Président, mes salutations distinguées.

Cordialement,

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Jean-Rock Boutin". The signature is fluid and cursive, with the first name "Jean" and last name "Boutin" clearly distinguishable.

Jean-Rock Boutin

Président du Conseil d'administration